



# Assemblée générale

Soixante-huitième session

Distr. générale  
14 décembre 2013  
Français  
Original : anglais

## Documents officiels

---

### Cinquième Commission

#### Compte rendu analytique de la 14<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2013, à 10 heures

*Président* : M. Taalas ..... (Finlande)  
*Président du Comité consultatif pour les questions  
administratives et budgétaires* : (M. Ruiz Massieu)

### Sommaire

Point 116 de l'ordre du jour : Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
- b) Nomination de membres du Comité des contributions
- c) Confirmation de la nomination des membres du Comité des placements
- d) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes
- e) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale
  - i) Nomination de membres de la Commission
  - ii) Désignation du Vice-Président de la Commission
- f) Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe de contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



*La séance est ouverte à 10 h 10.*

**Point 116 de l'ordre du jour : Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations**

1. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur l'article 92 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale concernant les élections au scrutin secret et le paragraphe 16 de la décision 34/401 de l'Assemblée sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée.

**a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/68/101/Rev.1; A/C.5/68/4)**

2. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur le document A/68/101/Rev.1, dans lequel le Secrétaire général mentionne les articles 155 et 156 du règlement intérieur de l'Assemblée générale et invite l'Assemblée à nommer six personnes pour pourvoir les sièges devenant vacants au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Dans le document A/C.5/68/4, le Secrétaire général a communiqué les noms de six personnes dont la candidature avait été présentée par le gouvernement de leur pays aux fins de leur nomination ou de la reconduction de leurs fonctions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

3. Le nombre de candidatures de personnes originaires des États d'Asie et du Pacifique, des États d'Amérique latine et des Caraïbes et des États d'Europe occidentale et autres États correspondant au nombre de postes vacants pour ces groupes régionaux, le Président considère que la Commission souhaite recommander la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions des candidats par acclamation.

4. *Il en est ainsi décidé.*

5. *La Cinquième Commission recommande de nommer ou de reconduire dans leurs fonctions M. Aiki (Japon), M. Uttam (Inde) et M. Zhang Wanhai (Chine), pour les États d'Asie et du Pacifique, M. Ruiz Massieu (Mexique), pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes, et M. Moon (Royaume-Uni) et M<sup>me</sup> Vendat (France), pour les États d'Europe occidentale et autres États, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet le du 1<sup>er</sup> janvier 2014.*

**b) Nomination de membres du Comité des contributions (A/68/102/Rev.1; A/C.5/68/5/Rev.1)**

6. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur le document A/68/102/Rev.1 dans lequel le Secrétaire général mentionne les articles 158 et 159 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et invite l'Assemblée à nommer six personnes pour pourvoir les sièges devenant vacants au Comité des contributions le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Dans le document A/C.5/68/5/Rev.1, le Secrétaire général a communiqué les noms de six personnes dont la candidature avait été présentée par le gouvernement de leur pays aux fins de leur nomination ou de la reconduction de leurs fonctions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le nombre de candidatures de personnes originaires des États d'Afrique, des États d'Amérique latine et des Caraïbes et des États d'Europe occidentale et autres États correspondant au nombre de postes vacants pour ces groupes régionaux, le Président considère que la Commission souhaite recommander la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions des candidats par acclamation.

7. *Il en est ainsi décidé.*

8. *La Cinquième Commission recommande de nommer ou de reconduire dans leurs fonctions M. Kurer (Libye) et M. Diawara (Guinée), pour les États d'Afrique, M. Greiver (Uruguay) et M. Pedrosa Cuesta (Cuba), pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes, et M. Eckersley (Australie) et M. Sessi (Italie), pour les États d'Europe occidentale et autres États, au Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014.*

**c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements (A/68/103; A/C.5/68/6)**

9. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur le document A/68/103, dans lequel le Secrétaire général mentionne l'article 20 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et invite l'Assemblée générale à confirmer la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions de quatre personnes qu'il avait désignées pour pourvoir les sièges vacants au Comité des placements pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Dans le document A/C.5/68/6, le Secrétaire général a soumis le nom des quatre personnes pour confirmation par l'Assemblée générale. Le nombre de candidatures

correspondant au nombre de postes vacants, le Président considère que la Commission souhaite recommander par acclamation à l'Assemblée de confirmer la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions des candidats.

10. *Il en est ainsi décidé.*

11. *Le Comité recommande à l'Assemblée de confirmer la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions de M. Jiang (Chine) et M. Kassow (Allemagne) pour un mandat de trois ans et de M. Pictet (Suisse) et M. Klein (États-Unis d'Amérique) pour un mandat d'un an prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014.*

12. **Le Président** indique que, conformément à la pratique établie, le Secrétaire général propose de reconduire dans ses fonctions M. Oliveros (Espagne) comme membre ad hoc du Comité des placements pour un mandat d'un an prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Il considère que la Commission souhaite recommander par acclamation à l'Assemblée de confirmer cette reconduction.

13. *Il en est ainsi décidé.*

14. *La Commission recommande à l'Assemblée de confirmer la reconduction dans ses fonctions de M. Oliveros (Espagne) comme membre ad hoc du Comité des placements pour un mandat d'un an prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014.*

**d) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes (A/68/104; A/C.5/68/7)**

15. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur le document [A/68/104](#), dans lequel le Secrétaire général informe l'Assemblée générale qu'elle sera appelée à nommer le Vérificateur général des comptes ou le fonctionnaire s'acquittant de fonctions équivalentes d'un État Membre pour pourvoir le siège qui deviendra vacant au Comité des commissaires aux comptes le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Dans le document [A/C.5/68/7](#), le Secrétaire général a informé l'Assemblée que le Gouvernement indien avait présenté la candidature du Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde et le Gouvernement philippin celle du Président de la Commission de vérification des comptes des Philippines pour pourvoir le siège vacant au Comité des commissaires aux comptes.

16. Après avoir appelé l'attention de la Commission sur l'article 132 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, le Président invite les membres à élire au scrutin secret le candidat devant pourvoir le siège.

17. Sur l'invitation du Président, M<sup>me</sup> Connery (Irlande), M<sup>me</sup> Andrianantoandro (Madagascar) et M. Stefanik (Pologne) assument les fonctions de scrutateur.

18. Il est procédé au vote au scrutin secret.

Bulletins déposés :	186
Bulletins valables :	186
Nombre de votants :	186
Majorité requise :	94
Nombre de voies recueillies :	
Président de la Commission de vérification des comptes des Philippines	62
Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde	124

19. La Commission recommande qu'étant donné qu'il a obtenu la majorité requise et le nombre de votes le plus élevé, le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde soit nommé au Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de six ans prenant effet le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

**e) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale**

**i) Nomination de membres de la Commission (A/68/105/Rev.1; A/C.5/68/8)**

20. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur le document [A/68/105/Rev.1](#), dans lequel le Secrétaire général mentionne les articles 2 à 4 du Statut de la Commission et invite l'Assemblée générale à nommer cinq personnes pour pourvoir les sièges qui deviendront vacants à la Commission le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Dans le document [A/C.5/68/8](#), le Secrétaire général a communiqué les noms de cinq personnes dont la candidature avait été présentée par le gouvernement de leur pays aux fins de leur nomination ou de la reconduction de leurs fonctions pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

21. Le nombre de candidatures de personnes originaires d'États d'Asie et du Pacifique, d'États d'Amérique latine et des Caraïbes et d'États d'Europe occidentale et autres États correspondant au nombre de sièges vacants pour ces groupes régionaux, le Président considère que la Commission souhaite recommander la

nomination ou la reconduction dans leurs fonctions des candidats par acclamation.

22. *Il en est ainsi décidé.*

23. La Cinquième Commission recommande de nommer ou de reconduire dans leurs fonctions M. Endo (Japon), pour les États d'Asie et du Pacifique, M. Hermosillo (Mexique), pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes, et M. Mantovani (Italie), M. Smith (États-Unis d'Amérique) et M. Stöckl (Allemagne), pour les États d'Europe occidentale et autres États à la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**ii) Désignation du Vice-Président  
de la Commission (A/68/105/Rev.1;  
A/C.5/68/8/Add.1)**

24. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur le document [A/68/105/Rev.1](#), dans lequel le Secrétaire général mentionne les articles 2 à 4 du Statut de la Commission et invite l'Assemblée générale à désigner un vice-président pour pourvoir le siège devenant vacant à la Commission le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Dans le document [A/C.5/68/8/Add.1](#), le Secrétaire général a communiqué le nom d'une personne dont la candidature avait été présentée par le gouvernement de son pays pour pourvoir le siège de vice-président de la Commission pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le nombre de candidatures correspondant au nombre de sièges vacants, le Président considère que la Commission souhaite recommander la désignation du candidat par acclamation.

25. *Il en est ainsi décidé.*

26. Il est recommandé que M. Stöckl (Allemagne) soit désigné Vice-Président de la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**f) Nomination de membres du Comité consultatif  
indépendant pour les questions d'audit  
(A/68/106; A/C.5/68/9)**

27. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur le document [A/68/106](#), dans lequel le Secrétaire général mentionne les paragraphes 3, 10, 11, 12 et 13 de l'annexe à la résolution [61/275](#) de l'Assemblée générale et invite l'Assemblée à nommer trois

personnes pour pourvoir les sièges devenant vacants au Comité consultatif le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Dans le document [A/C.5/68/9](#), le Secrétaire général a communiqué le nom d'une personne qui avait été désignée par le gouvernement de son pays aux fins de sa nomination pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le nombre de candidatures de personnes originaires des États d'Europe orientale correspondant au nombre de sièges vacants pour ce groupe régional, le Président considère que la Commission souhaite recommander la nomination de la candidate par acclamation.

28. *Il en est ainsi décidé.*

29. La Cinquième Commission recommande de nommer M<sup>me</sup> Bocharova (Fédération de Russie), pour les États d'Europe orientale au Comité consultatif pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

30. **Le Président** considère qu'étant donné qu'aucune autre candidature n'a été reçue pour les deux autres sièges vacants, la Commission souhaite renvoyer à plus tard toute recommandation concernant le pourvoi de ces sièges.

31. *Il en est ainsi décidé.*

*La séance est levée à 11 h 5.*